

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

**Assemblée communale ordinaire
Mardi 17 décembre 2024 à 20h00 heures
Halle de gymnastique de Grandfontaine**

Ordre du jour

1. Nomination de deux scrutateurs.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 25 juin 2024.
3. Discuter et voter un crédit supplémentaire de Fr. 36'000.- pour réviser le plan d'aménagement local. Donner compétence au Conseil communal pour assurer le financement et sa consolidation.
4. Prendre connaissance et approuver la révision du plan d'aménagement local (PAL) de la commune mixte de Grandfontaine.
5. Prendre connaissance et voter un crédit d'étude de Fr. 17'000.- pour la réalisation du Plan Spécial « Sur le Rang » ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.
6. Prendre connaissance et approuver le budget de fonctionnement 2025 ainsi que la quotité d'impôt et les taxes y relatives.
7. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet communal **www.grandfontaine.ch**. Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Grandfontaine, le 2 décembre 2024

Au nom du Conseil communal